

École de Barbières
15 rue de la Bise
26300 BARBIÈRES
04 75 47 32 23

Compte-rendu du conseil d'école du 22 juin 2022

Présents en présentiel

Représentants de la Mairie: Nadège Rochier , Bernard Prévieu (Monsieur le maire),

Représentants de parents : Borne Séverine , Michel Camille, Bouveret Mary, Mirand Lucille, Dubois-Caillet Victoire et Rey Marie

Enseignants : Christine Rimet-Offredi, Nathalie Brouard, Vanessa Banc, Marjorie Frachisse, Sabine Bonnet, Sophie Picot, Catherine Joubert-Bousson et Séverine Blanc.

Excusés : Drouin Alice, Mekliche Aline, Dupuis Charlotte, Labbé Chloé, et Dauphin Elodie,

Invité : Descatoire Sébastien

APPROBATION DU DERNIER COMPTE RENDU

ORDRE DU JOUR :

****La carte scolaire pour 2022 / 2023 nombre d'élèves et début de répartition pédagogique***

**** La situation sanitaire***

**** L'APE cette année et pour l'année à venir***

**** L'utilisation numérique dans et hors l'école***

****Les projets de cette année dans chaque classe et dans l'école. Réalisations.***

****Utilisation des moyens alloués à l'école . Budget demandé pour l'année à venir à la Mairie(projets proposés si déjà connus)***

****Périscolaire et cantine/ Bibliothèque et APE***

****Locaux scolaires.***

****Questions des parents élus et/ ou représentants de Mairie***

A) La carte scolaire pour 2021 / 2022 nombre d'élèves et début de répartition pédagogique :

Répartition 2022 2023 à faire valider par madame l'inspectrice

Niveaux classes	PS	MS	GS	CP	CE1	CE2	CM1	CM2
Effectif 142 élèves	20 (15 garçons 5 filles)	21	17	19	18	17	13	17
Classe 1 PS MS = 28	7	21						
Classe 2 PS GS = 24	13		11					
Classe 3 GS/CP = 21			6	15				
Classe 4 CP/CE1 = 22				4	18			
Classe 5						17	7	

CE2 CM1 = 24								
Classe 6 CM1 CM2 = 23							6	17

Les effectifs connus à ce jour, pour la rentrée 2021 sont de 142 élèves soit une moyenne de 24 élèves par classe.

- En maternelle 2 classes et demie

PS/MS avec Mme JOUBERT-BOUSSON et Mme BONNET

PS/GS avec Solene DESFONDS

GS CP avec Mme BANC

- En élémentaire : 3classes et demie

GS/CP avec Mme BANC

CP/CE1 avec Mme BROUARD

CE2-CM1 avec Mme FRACHISSE

CM1-CM2 avec Mme RIMET-OFFREDI (à 34%) et peut-être Mme PICOT (66%)

La répartition définitive des élèves sera affichée sur le tableau devant l'école le 25 août 2022. En effet, suite aux inscriptions intervenant en fin d'année scolaire ou en cours d'été, des ajustements sont encore possibles.

Pour la constitution des classes, les enseignants se concertent en conseil de maîtres en tenant compte des situations particulières, des fratries et du profil de classe, afin d'équilibrer et de créer une dynamique propice aux apprentissages, il est donc important de nous laisser faire notre travail et de nous faire confiance.

**** Le projet de l'école :***

Le projet d'école, une attention particulière portée sur la laïcité en plus des suites

- En français : la maîtrise de l'oral, comme fondement pour entrer dans l'écrit.
- En mathématiques : la numération et la résolution de problèmes.
- En EMC (Education Morale et Civique) : respect des règles de vie à l'école, respect des locaux, respect des autres, autonomie et responsabilisation.

Cette réflexion en EMC est à mener en partenariat avec les parents.

PEAC : Parcours d'Education Artistique et Culturelle

Ce parcours est pensé tout au long de la scolarité de l'élève et recouvre tous les domaines artistiques :

- Arts de l'espace : architecture/urbanisme/arts des jardins/paysage
- Arts du langage : littérature/mythe/roman/conte
- Arts du quotidien : arts décoratifs/design/ arts graphiques
- Arts du son : musiques/compositeurs/œuvres/opéra/instruments/chansons
- Arts du spectacle vivant : danse/arts du cirque/théâtre
- Arts visuels : peinture/sculpture/dessin/photographie/cinéma/bande dessinée/arts graphiques/arts numériques

Il comporte trois volets :

- des pratiques artistiques
- des connaissances
- des rencontres : expositions, spectacles, interventions d'artistes,...

Dans ce parcours on note aussi l'EEDD : Éducation à l'Environnement et au Développement durable

Un projet « école dehors » avec les classes maternelle et la classe CM1 et CM2 sera poursuivi :

L'idée est de pratiquer l'école, dehors, régulièrement avec des apprentissages ciblés." Les enfants en tirent de nombreux bénéfices.

Le projet de l'année 2022/2023 sera peut-être « Rencontres singulières», à discuter.

Il pourra être décliné dans des projets : Jardin à l'école, Environnement, Sciences, Arts Visuels, Musique, EMC, Danse, ...

La grande lessive le 20 octobre 2022 a pour titre : «La couleur de mes rêves »

Les parents qui ont des métiers dans le domaine sont invités à participer à l'EDD avec école dehors.

B) La situation sanitaire :

Le covid est à la fois derrière et devant nous, les cas sont moindres mais réguliers. Nous faisons attention, nous demandons d'avoir toujours du gel dans les classes. Les élèves se lavent les mains avant de rentrer dans les classes.

Nous vous informons lors d'un cas de covid dans les classes, les tests sont importants pour permettre de savoir comment se protéger.

C) L'APE cette année et pour l'année à venir

La fête de l'école est prévue le mardi 28 juin.

L'APE va animer des petits jeux sur la journée :

- pour les quatre petites classes le matin
- pour les deux grandes l'après-midi.

Il manque encore des parents pour que cette fête se passe au mieux.

De 16h30 à 17h30: goûter proposé par l'APE avec gâteaux faits par les parents.

17h30 : remise des dictionnaires aux CM2 puis chansons des enfants pour les parents et petite surprise tous ensemble.

Les parents sont invités à se rapprocher de l'APE pour aider à l'organisation mais aussi pour s'engager pour l'année prochaine.

D) L'utilisation numérique dans et hors l'école

Les enseignants ont un téléphone en interne depuis cette année, avec une borne internet dans des zones de l'école.

Les classes utilisent des Tablettes et vidéo projecteur.

La classe de CM2 fait des exposés avec Book creator.

Des programmes scolaires ont été installés pour les APC et payés par la commune pour l'école.

E) Les projets de cette année dans chaque classe et dans l'école

Décliné en arts plastiques, poésies, chants, mais aussi en sciences...

* **La grande lessive** du 14 octobre 2021 “ et si nous étions tous des oiseaux ”, et celle du 24 mars 2022 “ ombre portée “.

* Les 4 classes primaires ont appris à dessiner des oiseaux avec **Claire Lardanchet illustratrice** et spécialiste des dessins. Les grands ont appris ensuite aux maternelles.

* **Le carnaval** du vendredi 11 mars : chaque enfant a réalisé un costume d'oiseau puis a défilé dans Barbières.

* **Des poussins** dans l'école : budget 503,50 € pour toute l'école, à voir avec l'APE qui nous subventionne à la hauteur de 50€. Les poules et coqs ont trouvé une famille d'accueil (Caroline, Nathalie et Séverine) qui nous les ramènent de temps en temps.

* **Ligue de protection des oiseaux (LPO)** le 9 et 10 juin, payées par l'APE, animations très riches pour les élèves de la PS au CM2.

* **Fête de l'école** le mardi 28 juin (vacances le jeudi 7 juillet au soir)

- PS/MS/GS 1 et 2 : - sortie nature à Barbières tous les 15 jours environ = « école dehors »
 - jardinage : semis en poquet puis en terre en avril, petites bêtes,
 - réalisation d'une mangeoire installée au jardin,
 - les animaux (élevage...) projet lombricompost,
 - chorale,
 - motricité dans un plus grand espace, à la salle communale avec du matériel adapté prêté par le club de Gymnastique.

- **Projet école dehors** 3 sorties au premier trimestre d'une demi-matinée, suivies d'une interruption due au covid et aux nombreux cas de grippe en période 3, puis 5 sorties étalées de mars à Juin 2022 la matinée entière.

Décision en conseil de cycle, de sortir régulièrement tous les 15 jours sur une matinée sur le nouveau lieu de la Kaoline, les deux classes séparément pour profiter de la matinée en entier.

Les deux dernières sorties prévues sont le jeudi 23 juin (PS/GS) et vendredi 24 juin (PS/MS) puis le lundi 4 juillet (sortie commune aux 2 classes). Le terrain de la Kaoline n'est plus utilisable pour le moment (trop d'herbe), les sorties reprennent pour le moment au jardin communal.

- **Projet interdisciplinaire** avec les CM2 (Brassage des enfants à nouveau autorisé) Invitation des CM2 par les petits (classe de PS/MS), pour

expliquer qu'on a découvert un nouveau lieu à Barbières où l'on entend des oiseaux. Demande d'aide des petits aux grands pour aider à identifier les oiseaux. Lecture offertes 2 fois par semaine des CM1/CM2 aux 2 classes de maternelles d'histoires sur les oiseaux, manipulation de livres documentaires.

- sortie à Upie

- CP :
 - cycle gym (1 parent accompagnateur) les mardis AM
 - puis danse, à la salle communale
 - initiation rugby au stade
 - chant
 - natation (dernière période, en massé : 7 séances sur 2 semaines

AM) avec le

cahier du nageur, mais annulations possibles à cause de la pénurie de chauffeurs de car...

- travail manuel pour Noël
- fête des 100 jours d'école
- échange de service pour le « temps qui passe » avec Nathalie

Brouard

- rando land art au fil des saisons, 4 sorties prévues avec les CE1/CE2, avec un pique-nique pour clôturer le projet et l'année.

- CE1/CE2 :
 - Natation (deuxième période, massée sur 2 semaines = 7 séances)

avec le cahier du nageur

- 100 jours d'école
- Cycle vélo dans la cour
- rando land art au fil des saisons, 4 sorties avec les CP
- Anglais avec Vanessa Banc

- CE2 /CM1 :
 - Natation avec les CE1/CE2
 - cycle vélo dans la cour + 1 sortie route avec les CM1/CM2 en fin

d'année

- Correspondance avec des élèves d'une école aux états unis (utah, classe française)

- CM1/CM2 :
 - natation (1^{er} période avec 12 séances)
 - Inscription au fil d'avril = mom danse le mardi 24 mai à Romans aux Cordeliers. Fête UNSS danse Co Création musicale avec Thierry
 - carnet de voyage

Dupuch

- Projet transition énergétique (énergies renouvelables) :

Intervenante Carol Wright animatrice nature de l'agglo – 5 demi-journées d'animation. Le projet s'est clôturé par un temps de réflexion sur l'avenir de l'énergie dans la Drôme. Les élèves ont fait des choix pour leur avenir.

Afin de partager leurs découvertes, les élèves ont réalisé une restitution de l'ensemble du travail sur l'énergie et de leurs choix énergétiques dans le couloir sous forme d'affiches.

- Projet oiseaux

Nous venons tout juste de boucler notre projet. Via book-creator, les élèves ont réalisé des fiches d'identifications numériques pour reconnaître certains oiseaux et partager leurs connaissances avec les autres classes.

- Projet Remontée de la Drôme à Vélo

Elle s'est déroulée du 31 mai au 4 juin, dans un esprit de voyage à vélo avec camping, pour cultiver le goût de l'effort et l'esprit de groupe. Encore une belle semaine itinérante en vélo, Bravo aux élèves et adultes qui ont su vivre ensemble en toute quiétude.

On regrette un manque d'investissement des familles pour ce projet. Sur 14 adultes 7 seulement avaient des enfants ou petits-enfants dans cette classe. 4 élèves ne sont pas partis. Même si les raisons étaient justifiées, ce ne sera plus possible pour un projet de classe.

L'année prochaine ce projet sera peut-être le dernier.

F) Utilisation des moyens alloués à l'école, APE. Budget demandé pour l'année à venir

- Divers besoins ont été recensés :

Besoin de dictionnaires : 15 dictionnaires cycle 2 et 15 dictionnaires de cycle 3 pour un budget d'environ 450€ : les enseignants ont donné un devis, où en est-il ?

La commune a voté le montant sollicité pour la commande de dictionnaires en avril.

Besoin de matériel de sport : ballons (hand + volley+ rugby) 15 de chaque pour 450€) et des dossards (si des couturières veulent s'organiser pourquoi pas, 12 dossards de 4 couleurs différentes coûtent environ 130€).

Rq : 10 ballons de volley légers ont été offerts par le club « Barberolle Volley Ball » en avril 2021.

- La subvention de la mairie pour le RDV a été utilisée (achats de denrées sur la semaine, pharmacie, hygiène, camping et transport.). Elle s'élève à 644€ et 160€ pour le transport.

- Le budget pour l'année de 50€ par élève va être avec l'augmentation du papier (25 % en juin et sera de 40 % en septembre) trop juste. Nous demandons une subvention relevée en rapport au coût de la vie.

Au 15/06/2022, le budget alloué par la commune à l'école pour les fournitures scolaires a un solde positif de 7366.77€.

- 500€ + 160€ RDV + les transports pour les séances de piscine, pour les cars semble être une somme convenable mais quand on regarde les prix (essence++) nous

avons cette année dépensé 1160€ de car pour le trajet aller à Livron puis deux sorties à Upie et un aller-retour au collège de l'Europe.

E) Périscolaire et cantine/ Bibliothèque

Périscolaire et cantine :

Les élèves inscrits doivent être récupérés à la cantine s'il y a un changement.

QUESTION SUR PERISCOLAIRE :

> Goûter proposé aux enfants

Un parent s'interroge sur la composition du goûter proposé aux enfants qui sont à la garderie le soir de 16h30 à 17h.

- Quels critères nutritionnels pris en compte par rapport aux besoins de l'enfant ?
- Ce goûter pourrait-il être étoffé (a priori il n'est pas suffisant pour certains enfants) ?

Les goûters sont pensés selon le modèle de la cuisine centrale, soit un goûter à 3 composantes (1 gâteau accompagné de fruit ou laitage, pain+fromage, pain+confiture... selon les jours).

Aujourd'hui le goûter n'est pas facturé aux familles.

2 solutions peuvent être proposées : - chaque enfant apporte son goûter dans son cartable, mais en cas d'oubli il n'y aura pas de goûter.

- Les goûters sont commandés à la cuisine centrale (coût pour les familles 0.76cts le goûter).
- A priori en l'absence de remarque, la formule actuellement en place est maintenue.

> Mécontentements liés au système d'inscription au périscolaire > manque de souplesse, pas de possibilité d'inscrire son enfant la veille en cas de nécessité

Serait-il possible d'envisager plus de souplesse ?

Exemple :

- tolérance pour 1 ou 2 inscriptions de « dernière minute » par an pour la cantine sans majoration
- tolérance pour 2 ou 3 inscriptions de « dernière minute » par an pour la garderie
- pour la garderie, il semblerait qu'il soit possible d'inscrire exceptionnellement son enfant la veille pour le lendemain par mail. Qu'en est-il ?

L'ensemble des informations relatives aux modalités d'inscription à la cantine ou la garderie sont dans le règlement intérieur.

Les dates d'inscription à la cantine sont imposées par le mode de fonctionnement de la cuisine centrale.

Pour ce qui concerne la garderie, les règles ont été fixées pour répondre aux problématiques d'enfants inscrits ne venant pas et à l'inverse d'enfants déposés non-inscrits, entraînant des problèmes d'encadrement, de planning pour les agents et de surcoûts pour la collectivité.....

- Plus de souplesse pour l'inscription à la garderie, réduire le délai minimum (actuellement 3 jours)
- Plus de souplesse pour l'annulation quand les enfants sont malades afin de ne pas payer la cantine pour rien.

Actuellement lorsqu'un enfant est malade, l'absence porte sur 2 jours d'école en moyenne. La mairie rembourse le premier repas sur présentation d'un justificatif, le second est à la charge de la famille. Si le médecin fait un certificat médical plus long, la famille doit annuler les repas suivants selon les modalités connues.

> Facturation :

- il est possible de déclarer aux impôts les frais de garderie jusqu'aux 6 ans de l'enfant. D'après un parent, le tarif cantine comprend le coût cantine + 1/2h de garderie. La facturation globale ne permet pas de distinguer ces deux coûts. Serait-il possible que la facture en détail le coût de chaque poste cantine et garderie ?

Aujourd'hui le logiciel ne permet pas de distinguer le repas et la garde. Le calcul repas + ½ de garderie est une base de calcul puisque dans la réalité sur le coût facturé aux parents la garde représente environ 1 euro et non 1.45 euros. Il s'agit d'un forfait ajouté au prix du repas et non de frais de garde.

> Tarif :

- les tarifs cantine et garderie semblent plus onéreux que dans d'autres villages voisins => Des parents présents dans la salle ont expliqué que des communes voisines avaient des prix de repas au-dessus de 5€. Ce qui n'est pas notre cas, il semblerait donc que le coût du repas ne soit pas plus onéreux. Les prix ont été reconduits pour la rentrée 2022 par le conseil municipal sans que la hausse de 2% annuelle appliquée par la cuisine centrale ne soit répercutée. A titre d'information, une hausse de 8% du prix du repas est envisagée par la cuisine centrale suite au contexte actuel pour le 01/01/2023.

- possibilité d'avoir plusieurs tarifs en fonction du quotient familial : c'est déjà le cas sur notre commune. (Voir le règlement intérieur).

- possibilité d'une participation de la commune à ces frais : la commune prend à sa charge la différence entre la base de référence et le coût réel d'un repas (prix d'un repas + ½ heure de garde = 5.24 - 4.90 ou 4.80 selon QF) ainsi que le salaire des agents, les fluides, l'entretien des bâtiments.... Et l'intégralité du coût du repas dans plusieurs cas non imputables aux familles (voir règlement intérieur).

> Suggestion : les questions étant assez nombreuses au sujet du périscolaire, la mairie pourrait peut-être organiser une réunion publique d'information et d'échange sur le sujet. Il est toujours possible de demander un rendez-vous pour avoir plus d'informations sur la cantine et la garderie.

Bibliothèque :

Merci aux bénévoles qui permettent d'avoir des caisses préparées pour les classes primaires. Les maternelles sont allées une fois par mois à la bibliothèque et c'était vraiment parfait. Demande faite pour l'accès des plus grands également.

F) Questions des parents élus et/ ou représentants de Mairie

QUESTION ÉCOLE :

> Y aura-t-il une tolérance l'année prochaine concernant l'obligation de présence des enfants de PS l'après-midi ? Si oui, sous quelles conditions et jusqu'à quand ? Nous avons les mêmes obligations que cette année pour les PS, l'école étant obligatoire.

Donc une tolérance de 2 AM par semaine jusqu'aux vacances de la Toussaint. Ensuite une scolarisation à temps plein sauf contrainte médicale.

Les Familles seront informées par les maîtresses qui accueillent tous les petits sur cette fin d'année. Cette information pourrait-elle être diffusée aux futurs parents de PS avant les vacances et ce afin de leur permettre de s'organiser pour la rentrée.

> L'École dehors c'est top. A reconduire si possible oui, c'est le projet.

> Un grand merci à l'équipe pédagogique (enseignants et ATSEM) pour leur travail et leur investissement.

-Pour la répartition des classes, serait-il possible de faire une répartition homogène sur l'ensemble des classes de l'école pour la rentrée 2022? Car cette année, les classes en maternelle étaient très chargées (28 élèves), alors que dans les autres classes ils sont moins. C'est très fatigant pour les petits, notamment au niveau du bruit.

L'**attribution des classes** relève donc d'un accord entre tous les enseignants qui composent le conseil des maîtres. Cet accord repose au préalable, sur des critères de **répartition** discutés et acceptés par tous qui doivent prendre en compte l'intérêt des élèves et le fonctionnement pédagogique de l'école.

- est-ce que la mairie peut prévoir un aménagement de la cour pour amener de la fraîcheur et de l'ombre ? Idée : planter des arbres, végétaliser la cour, installer des voiles d'ombrage, etc...=> Les réflexions sont déjà en cours.

- et personnellement je souhaitais connaître votre retour sur la fête des gens qu'on aime, si j'entends tout à fait la complexité et les souffrances des situations rencontrées par certains élèves, est-ce que "gommer" les termes de papa et maman vous a permis d'améliorer la préparation de ces journées, quand nous sommes déjà noyés par les publicités autour de nous? Je n'ai pas lancé le débat sur le groupe de discussion pour ne pas polémiquer sur un choix pédagogique qui vous appartient, mais est-ce qu'on n'aide pas plus d'enfants et de parents en satisfaisant un jour par an notre besoin de reconnaissance et d'amour réciproque? Je lance la question

Le choix appartient à chacun et n'est pas critiquable.

Sortie à Upie, une classe n'est pas sortie, pourquoi ?

Ces enfants (élèves de Mme Brouard) ont eu beaucoup d'interventions sur les oiseaux, un travail conséquent a été fait, la sortie est une action comme une autre qui peut se faire en classe.

Les ateliers vécus à Upie sont transférables en classe pour celles qui n'y sont pas allées.

Il y a aussi eu un choix financier, une classe dans un car pour 380€ n'était pas envisageable, l'école ne peut pas tout payer même avec une participation des familles. Les CM2 n'étaient pas prévus du fait de leurs activités.

Cette cohorte n'est pas "sacrifiée" !!! L'égalité des sorties et autres n'est pas comptabilisable par classe, nous sommes cependant vigilants sur le parcours de chacun des élèves de la PS au CM2 et nous pensons que les élèves de Barbières ont beaucoup de chances.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h